

Communiqué de presse

2CRSi publie les conclusions de l'expert indépendant mandaté à la suite du rapport Grizzly Research et apporte des précisions sur plusieurs communications antérieures

Strasbourg, le 29 octobre 2026 – 2CRSi (ISIN : FR0013341781), concepteur et fabricant de serveurs haute performance et écoénergétiques, publie les principales conclusions de l'expert indépendant mandaté à la suite du rapport publié par Grizzly Research LLC le 18 juin 2026. L'expert indépendant juge non fondée l'allégation selon laquelle 2CRSi aurait fabriqué la quasi-totalité de son chiffre d'affaires au travers de parties liées non divulguées. Pour les opérations dans lesquelles le client a réglé directement le fournisseur, l'expert indépendant ne peut pas conclure.

La Société a reçu le 26 octobre 2026 le projet de rapport de l'expert indépendant (« l'Expert »), un cabinet d'expertise financière de premier plan, chargé d'examiner certaines allégations publiées le 18 juin 2026 par Grizzly Research LLC. Le rapport a été présenté par l'Expert au Comité d'audit et des risques le 26 octobre 2026. Le Conseil d'administration en a pris connaissance le 29 octobre 2026.

Les travaux de l'Expert visaient à apporter des éléments de réponse à 22 des 34 allégations recensées par la Société dans son communiqué du 16 juillet 2026. Les travaux ont porté sur la période allant du 1^{er} mars 2023 au 30 juin 2026, et incluent la comptabilité des filiales française, canadienne, US, UK et Middle East de 2CRSi. Les comptes clos au 30 juin 2026 n'étaient pas arrêtés à la date de réalisation de ces travaux.

Les travaux réalisés ont consisté à :

- Analyser les opérations de ventes réalisées avec 11 clients (dont le client allemand), la traçabilité et la justification des flux au regard de la documentation disponible, ainsi que leur enregistrement comptable correct. ;
- Analyser les risques liés au contrat-cadre de 610 M USD (risque de dépendance à un tiers, risque de non-matérialisation du contrat, risque de contrepartie).
- Analyser les risques liés aux interactions avec la société NewYork GreenCloud LLC (« NYGC») et des éventuels questionnements autour de son statut de partie liée;
- Conduire une analyse d'intelligence économique sur 22 tiers, dont les sociétés liées au Dr. Joseph Church afin d'identifier de potentielles parties liées à 2CRSi, ainsi que les liens éventuels du Président-Directeur général avec ces tiers ;
- Revoir la documentation autour de quatre sites mentionnés dans le rapport Grizzly Research pour confirmer ou infirmer leur exploitation en direct par 2CRSi (Site de Frémont, de Chateaugay, de Rouses Point, de San José).

- Revoir et apprécier la cohérence de la répartition géographique du chiffre d'affaires de 2CRSi sur la base de la comptabilité et des pièces comptables le justifiant.

Le présent communiqué présente les principaux constats de l'Expert, sachant qu'il a apporté un éclairage et donné un statut à chacune des 22 allégations entrant dans son périmètre. La synthèse de ces statuts est présentée en Annexe de ce communiqué.

Principales conclusions de l'Expert

- 1- Analyse du chiffre d'affaires** - le Rapport Grizzly Research alléguait notamment que 2CRSi aurait fabriqué la quasi-totalité de ses revenus au travers de parties liées non divulguées.

L'Expert a analysé 78% du chiffre d'affaires consolidé de 2CRSi sur les 3 derniers exercices.

- Il a confirmé la réalité des encaissements et la concordance des caractéristiques commerciales avec la facturation pour des opérations estimées à 425M€. Des documents de transport et/ou de douane étayent également certains flux physiques. Plusieurs opérations bénéficient d'une formalisation contractuelle et d'une traçabilité auprès des fournisseurs et/ou du concepteur de composants clefs des serveurs vendus. Ces éléments peuvent conforter le principe de l'existence des transactions examinées mais soulèvent des réserves majeures relatives à la complétude documentaire, à certains montages de financement et à la destination ou à la propriété finales des équipements.
- Il ne peut pas conclure concernant les opérations pour lesquelles le client payait directement le fournisseur de 2CRSi.

- 2- Contrat avec le client allemand¹** – Le rapport Grizzly Research alléguait que la commande allemande aurait pour client une très petite structure alors que la commande serait présentée comme déjà payée.

L'Expert confirme que la commande de 110M€ (prix « liste »), pour la revente de 194 serveurs, correspond à une opération contractualisée avec une société de droit allemand.

Les recherches en intelligence économique menées sur ce tiers confirment sa structure de petite taille. En l'absence de chiffre d'affaires récent publié, il n'est pas possible de se prononcer sur la capacité de ce tiers de porter cette commande.

Toutefois, dans le cadre du règlement de la commande, un tiers payeur s'est substitué au client allemand. L'Expert confirme que la commande a été intégralement réglée par le tiers payeur avant livraison, hors frais de transport et d'assurance. Une lettre de confirmation de paiement encadre contractuellement ce montage.

L'Expert a par ailleurs relevé que la revente est étayée par une documentation comptable et financière incomplète.

¹ [Communiqué de presse de 2CRSi du 9 juin 2026](#) « 2CRSi annonce une vente de 110M€ en Allemagne »

- 3- Contrat à 610MUSD** - le rapport Grizzly Research alléguait entre autres que (i) la hausse du chiffre d'affaires Amérique du Nord au 2nd semestre 2025 ne s'expliquait que par le contrat cadre de 610MUSD ; (ii) le client non nommé des contrats de 610 MUSD (janvier 2024) et de la commande de 290 MUSD (septembre 2025) serait NewYork GreenCloud ; (iii) le projet ne démarrerait au mieux qu'en 2027-2028, ce qui contredirait une livraison de serveurs annoncée pour l'été 2026.

L'Expert confirme que contrairement aux allégations du rapport Grizzly Research, ce contrat n'a pas été signé avec NYGC, mais avec une autre société de l'écosystème du Dr. Joseph Church.

Il n'a par ailleurs donné lieu, à date, à aucun enregistrement comptable de chiffres d'affaires depuis sa signature dans les comptes de 2CRSi. En effet, le projet lié à ce contrat a connu des retards significatifs par rapport au calendrier initial. Des changements règlementaires intervenus fin 2024 et le désistement de différents investisseurs fin 2025 ont conduit à l'arrêt quasi-total du projet. Le risque de non-matérialisation demeure élevé, néanmoins le risque de dépendance de 2CRSi à la société contractante est jugé modéré. Enfin le risque de contrepartie n'a pu être évalué précisément, les comptes de la société contractante n'étant pas publics. L'Expert relève enfin que la non-activation de ce contrat n'a pas pesé sur l'activité de la Société jusqu'au 30 juin 2026.

Par ailleurs, la Société précise les points suivants, que son communiqué du 30 janvier 2024 n'indiquait pas:

- Il s'agit d'un contrat-cadre à bons de commande, sans engagement de volume.
- Le contrat prévoit que 67 % de l'engagement global, soit 408,7 M USD sur cinq ans et demi, serait financé par des partenaires de financement de 2CRSi, sa filiale de financement ou la société elle-même.
- Les modalités de ce financement restaient à convenir. Le contrat était subordonné à des achats préalables et au respect par l'acheteur de ses obligations, 2CRSi se réservant d'apprécier sa solvabilité.

- 4- Interactions et contrat avec NYGC (projet Buena Vista)** – le rapport Grizzly Research alléguait notamment que (i) 2CRSi et le Dr Joseph Church travailleraient ensemble de longue date... ; (ii) le site nygc.ai aurait été créé et hébergé par le département informatique de 2CRSi environ 5 mois après l'annonce du contrat à 610MUSD ; (iii) le client nommé de la commande de 290MUSD (sept 2025) serait NYGC ; (iv) que NYGC n'aurait pas les moyens d'honorer la commande.

L'Expert indique que M. Alain Wilmoth connaît Dr. Joseph Church depuis au moins 2021.

La documentation mise à sa disposition montre une collaboration récurrente entre 2CRSi et Joseph Church depuis décembre 2023. Il est confirmé que les équipes de 2CRSi ont contribué à la

préparation de supports investisseurs, de modèles financiers et du logo de NYGC ; le site internet de NYGC a été créé et hébergé par 2CRSi, dans le cadre d'une prestation facturée.

L'Expert précise dans son rapport que le contrat signé avec NYGC le 27 septembre 2025 est distinct du contrat de 610 MUSD conclu avec une autre société de l'écosystème de Joe Church.

Les pièces ne permettent pas d'établir un financement ferme ni l'activation du contrat NYGC, Aucun revenu lié à ce contrat n'a été enregistré dans la comptabilité de 2CRSi sur les trois exercices analysés.

Le risque de retard ou de non-réalisation semble important, compte tenu des conditions restant à satisfaire. Les pièces examinées ne démontrent pas l'obtention, à la signature, d'un financement ferme couvrant le prix, et un retard d'activation peut conduire à une révision du prix. Le paiement intégral avant livraison limiterait le risque d'impayé.

L'ambition de la Société d'atteindre un milliard d'euros de chiffre d'affaires sur l'exercice 2026-2027 n'intègre aucun chiffre d'affaires au titre du contrat-cadre de 610M USD; leur non-exécution n'est pas de nature à la remettre en cause.

Par ailleurs, la Société précise les points suivants :

L'exécution du contrat signé avec NYGC le 27 septembre 2025 reste subordonnée à une activation qui n'est pas encore intervenue. Le communiqué de la Société du 29 septembre 2025 annonçait une « première commande » valorisée à 290 M USD en prix « liste », livrable au printemps 2026, et la rattachait au contrat-cadre de 610 M USD ; il ne présentait ni les conditions préalables ni le mécanisme d'activation :

- **Objet et prix.** Le contrat, conclu entre 2CRSi Corporation et NYGC, est distinct du contrat-cadre de 610 M USD. Il porte sur 288 serveurs équipés de 2 304 GPU NVIDIA B300 destinés au projet Buena Vista, qui associe le redémarrage d'une centrale biomasse à lone (Californie) à un centre de données d'IA.
- **Activation.** La livraison intervient 20 semaines après une date d'activation confirmée par écrit par 2CRSi, et le paiement intégral la précède. L'activation suppose le redémarrage commercial de la centrale, l'obtention des permis, la préparation du centre de données avec au moins 5 MW électriques fermes, le financement de NYGC et la documentation de conformité. Avant activation, 2CRSi n'est tenue ni de commander les composants ni de lancer la fabrication.
- **Échéances.** Le prix peut être révisé en cas d'activation après le 31 décembre 2025, et chaque partie peut résilier le contrat si l'activation n'est pas intervenue au 30 septembre 2026.
- **Position de la Société.** À ce jour, aucune des parties n'a résilié le contrat. Selon NYGC, la remise en service de la centrale a été retardée par la découverte de fuites importantes sur des canalisations, et son redémarrage complet est prévu d'ici la fin de l'année 2026 ; NYGC indique aussi devoir adapter son projet à de nouvelles dispositions de l'État de Californie sur les centres de données. Plusieurs clients de 2CRSi se sont dit intéressés par des capacités de calcul sur ce site. La Société se rendra sur place en novembre et rencontrera

les autorités locales ; elle informera le marché de la possibilité, ou non, de livrer NYGC ou de commercialiser ces capacités au cours de l'exercice 2026-2027. Ces éléments, en partie communiqués par NYGC, n'ont pas été examinés par l'Expert.

- **Objectifs.** L'ambition de la Société d'atteindre un milliard d'euros de chiffre d'affaires sur l'exercice 2026-2027 n'intègre aucun chiffre d'affaires au titre du contrat NYGC ; leur non-exécution n'est pas de nature à la remettre en cause.

- 4- **Parties liées.** Le rapport Grizzly Research alléguait notamment que (i) NYGC serait une partie liée non divulguée s'apparentant davantage à une filiale de 2CRSi ; (ii) et que la quasi-totalité des revenus (jugés fictifs) de 2CRSi se feraient via des parties liées non divulguées.

Les recherches de l'Expert ne permettent pas de confirmer que les 11 clients examinés, ainsi que les sociétés liées au Dr. Joseph Church constituent formellement des parties liées de 2CRSi, à l'exception de NYGC.

En effet, NYGC pourrait être en situation d'influence notable du fait des obligations simples souscrites par HAW, holding de M. Alain Wilmouth, le 30 avril 2026 et des projets envisagés entre 2CRSi et NYGC. L'Expert a relevé une proximité commerciale et opérationnelle forte avec NYGC et le Dr Joseph Church.

- 5- **Sites exploités :** Le rapport Grizzly Research alléguait que (i) le site de Chateaugay aurait été présenté comme un centre de données propre proche d'achèvement, alors qu'il s'agirait d'une centrale à l'arrêt. ; (ii) 2CRSi affirmerait avoir acquis le site de Rouses Point, alors qu'un tiers en serait propriétaire ; (iii) qu'une usine de Fremont, un temps présenté parmi les sites du Groupe, aurait été retirée sans annonce.

L'Expert confirme que les 4 sites situés aux US, à Fremont, Chateaugay, Rouses Point et San José ne sont pas des actifs de 2CRSi (aucune immobilisation dans les comptes de 2CRSi).

Sans visite des dits sites, et en l'absence d'opérations dans les états financiers de 2CRSi (à l'exception des charges locatives), il n'est pas possible de déterminer avec certitude si les sites sont en activité, proches de l'achèvement ou s'ils sont à l'arrêt.

Par ailleurs, la société précise les points suivants :

- Site de Chateaugay - 2CRSi a loué d'octobre 2023 à juin 2025 un espace sur le site de Chateaugay (État de New York) appartenant à une société de Dr. Joseph Church, dans l'objectif d'y exploiter un centre de données. Ce projet ne s'est pas concrétisé. Aucun centre de données n'y a finalement été exploité par 2CRSi.
- Site de Rouses Point - 2CRSi Corp n'a pas acquis le site de Rouses Point. Elle le loue depuis mars 2020. Ce site génère la quasi-totalité du chiffre d'affaires de 2CRSi Corp.

6- Répartition géographique du chiffre d'affaires : Le rapport Grizzly Research alléguait l'existence d'une incohérence dans la ventilation géographique du chiffre d'affaires présentée par 2CRSi, spécifiquement une communication évoquant environ 71 % en Asie, puis un rapport annuel indiquant environ 50 % en Amérique du Nord

L'Expert précise que le Rapport Grizzly Research induit le lecteur en erreur dans la mesure où il compare des données de chiffres d'affaires qui ne le sont pas en particulier un chiffre d'affaires par zone géographique de livraison et un chiffre d'affaires par zone géographique d'entité émettant la facture. Reconstitué selon cette seconde approche, retenue dans les rapports financiers annuels, le chiffre d'affaires réalisé en Amérique du Nord représente 50,9 % en 2023-2024 et 86,4 % en 2024-2025, en ligne avec les 50 % et 85 % publiés.

En revanche, la mention, dans la communication de la Société du 25 juillet 2024, d'un chiffre d'affaires réalisé à 71 % en Asie reposait sur une erreur de calcul et l'utilisation de données internes de livraison non définitives. Sur la base des factures, la part du chiffre d'affaires 2023-2024 livrée en Asie s'établit à 33,5 %.

Contrôle interne. Dans le cadre de ses travaux, l'Expert a relevé des insuffisances de contrôle interne majeures, en particulier un manque de documentation pour justifier les opérations de bout en bout, une connaissance insuffisante des contreparties, un manque de questionnement sur le montage des opérations de revente mise en place par les clients (intervention de tiers financeurs, paiements directs aux fournisseurs de 2CRSi) et la visibilité partielle sur la destination et l'utilisation finales des équipements.

Sur la base de ses procédures et des pièces auxquelles il a eu accès, il n'a toutefois pas identifié d'éléments tendant à démontrer que 2CRSi aurait volontairement contractualisé avec des clients en vue d'envoyer ou d'organiser l'envoi de produits dans des pays interdits, en violation notamment des réglementations d'export américaines.

Prochaines étapes

Le projet de rapport final a été présenté le 26 octobre 2026 au Comité d'audit et des risques en présence du commissaire aux comptes. Le rapport a été communiqué au commissaire aux comptes de la Société dans le cadre de l'audit des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2026.

*« Nous avons voulu que nos actionnaires disposent de faits établis par un expert indépendant. Il juge non fondée l'allégation selon laquelle nous aurions fabriqué notre chiffre d'affaires au travers de parties liées, sauf pour les opérations que nos clients ont réglées directement à nos fournisseurs, sur lesquelles il ne peut conclure, et il confirme l'encaissement des ventes qu'il a pu suivre jusqu'aux relevés bancaires. Ses travaux montrent aussi que certaines de nos communications passées étaient imprécises et que notre documentation n'était pas au niveau attendu. Nous rectifions aujourd'hui ces communications et nous renforçons nos procédures de contrôle interne », déclare **Alain Wilmouth**, Président-Directeur général de 2CRSi.*

À propos de 2CRSi

Fondée en 2005 à Strasbourg (France), 2CRSi conçoit, développe et fabrique des serveurs informatiques haute performance et des solutions innovantes pour l'intelligence artificielle, le calcul haute performance et le stockage de données. Engagé dans une démarche responsable et durable, le groupe opère sur plusieurs continents et fournit des solutions technologiques à haute efficacité énergétique à des secteurs tels que la technologie, l'industrie, les jeux vidéo, la recherche scientifique et les centres de données. 2CRSi est coté depuis juin 2018 sur le marché réglementé d'Euronext Paris (code ISIN : FR0013341781) et a été transféré sur Euronext Growth en novembre 2022.

Pour plus d'informations : 2crsi.com

Contacts 2CRSi

2CRSi

Jean-Philippe LLOBERA

Directeur France

press@2crsi.com

+33 3 68 41 10 70

Seitosei.Actifin

Foucauld Charavay

Communication financière

foucauld.charavay@seitosei-actifin.com

+33 6 37 83 33 19

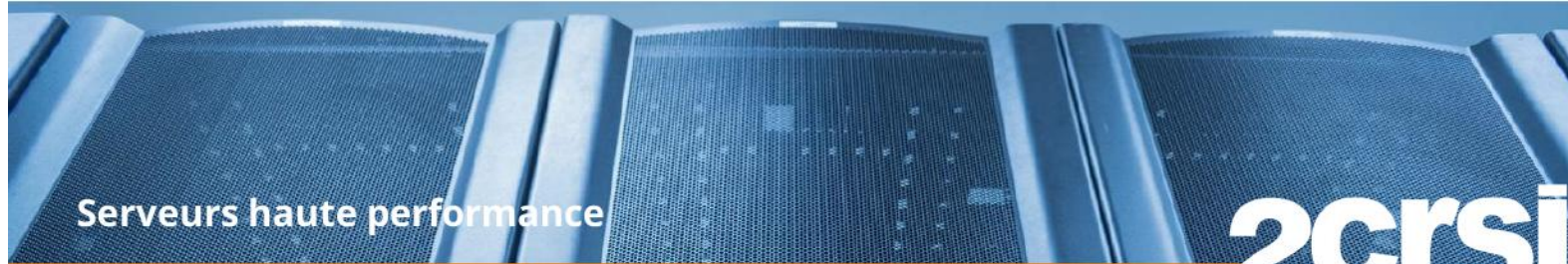
Seitosei.Actifin

Isabelle Dray

Relations Presse financière

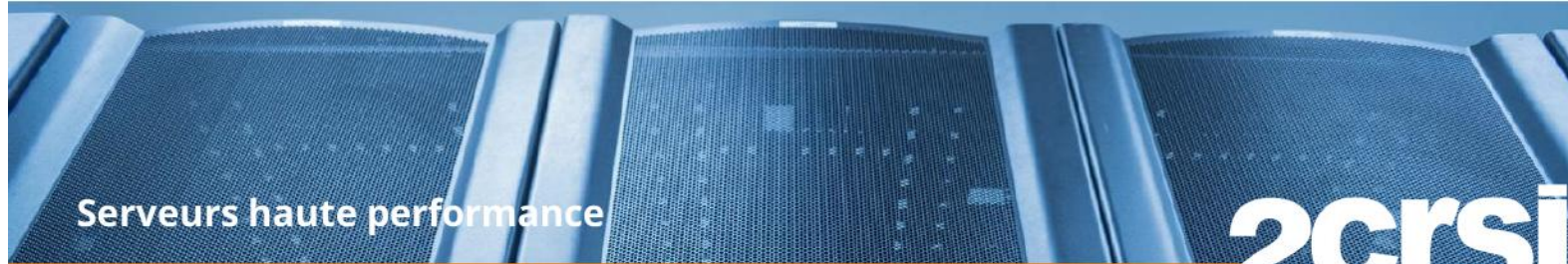
Isabelle.dray@seitosei-actifin.com

+33 6 85 36 85 11

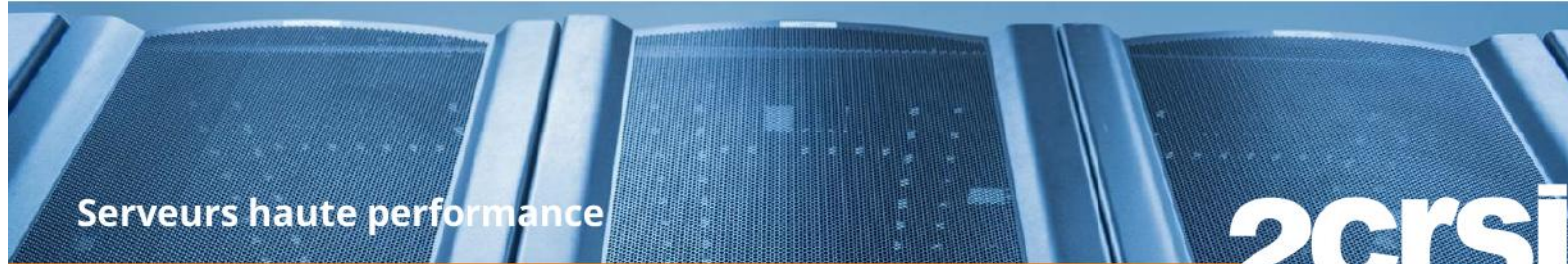


Annexe — Statut des allégations selon l'Expert

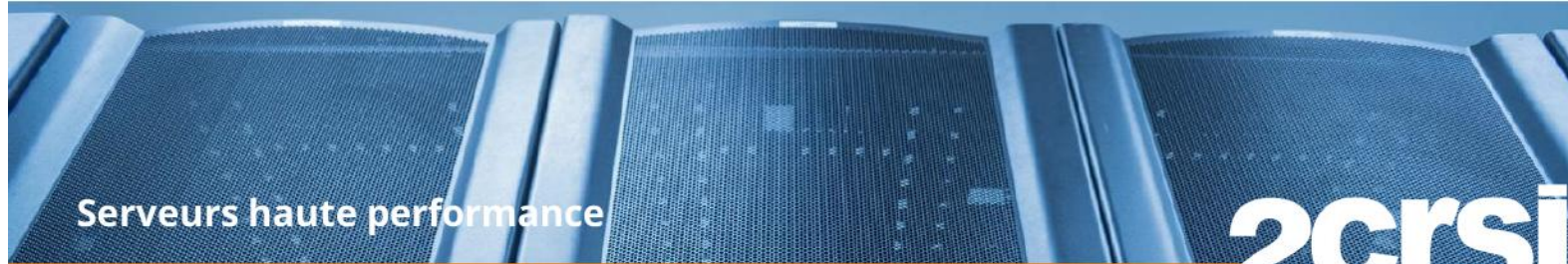
Présentation des allégations	Réponse	Statut
Allégation n° 1 — Après la cession de Boston Limited (juin 2023), le chiffre d'affaires américain aurait brusquement augmenté alors qu'il représentait historiquement environ 3 % des ventes.	Hors scope de la mission de l'Expert- la période d'analyse couvrirait les exercices FY24, FY25 et FY26. <i>Note - Le chiffre d'affaires dont l'entité facturant est basée en Amérique du Nord représente 50% des ventes en FY23/24.</i>	-
Allégation n° 2 — Incohérence de la ventilation géographique : une communication évoquant environ 71 % en Asie, puis un rapport annuel indiquant environ 50 % en Amérique du Nord.	Le Rapport Grizzly compare des données de chiffre d'affaires qui ne sont pas comparables (i.e., CA par zone géographique de livraison vs CA par zone géographique de l'entité facturant). Néanmoins le 71% s'est avéré être erroné car il était basé sur des données non auditées et non finalisées.	Partiellement fondée
Allégation n° 3 — La hausse du chiffre d'affaires Amérique du Nord au second semestre 2025 ne s'expliquerait que par le contrat-cadre de 610 MUSD.	La hausse du CA Amérique sur le 2nd semestre ne s'explique pas par le contrat de 610 MUSD puisqu'il n'a pas été activé et qu'il n'a donné lieu à aucun enregistrement comptable dans les comptes de 2CRSi depuis sa signature le 29 janvier 2024.	Infondée
Allégation n° 4 — Le client non nommé des contrats de 610 MUSD (janvier 2024) et de la commande de 290 MUSD (septembre 2025) serait NewYork GreenCloud.	Le contrat de 610 MUSD a été signé avec une autre société dirigée par Joe Church et pas avec NYGC. Le contrat de 290 MUSD a été signé avec NYGC.	Partiellement fondée
Allégation n° 5 — NYGC aurait été immatriculée le jour même de l'annonce du contrat par 2CRSi.	La société NYGC a été créée le lendemain de la signature du contrat de 610 MUSD .	Fondée
Allégation n° 6 — NYGC serait une partie liée non divulguée, s'apparentant davantage à une filiale de 2CRSi.	NYGC pourrait être en situation d'influence notable.	Partiellement fondée
Allégation n° 7 — Alain Wilmouth figurerait comme « Co-Founder & CEO » dans le support investisseurs de NYGC.	Hors scope de la mission confiée à l'Expert.	-



Allégation n° 8 — Circularité : dans son support, NYGC présenterait le contrat de 610 MUSD comme l'une de ses propres réalisations.	Hors scope de la mission confiée à l'Expert -	-
Allégation n° 9 — <i>Le site nygc.ai aurait été créé et hébergé par le département informatique de 2CRSi, environ cinq mois après l'annonce du contrat.</i>	Le site de NYGC a été créé et hébergé par 2CRSi dans le cadre d'une prestation de services qui a fait l'objet d'une facturation.	Fondée
Allégation n° 10 — <i>2CRSi et le Dr Church travailleraient ensemble de longue date, présentant leurs actifs de façon interchangeable.</i>	Le CEO de 2CRSi côtoie Joseph Church (CEO de NYGC) depuis au moins 2021. 2CRSi a communiqué sur un data center actif à Chateaugay qui appartient à une société de Joe Church. 2CRSi louait un espace sur ce site, sans que l'Expert ait eu des preuves confirmant qu'un data center actif s'y trouvait durant la période de location.	Fondée
Allégation n° 11 — <i>NYGC serait dirigée par une personne sans expérience des centres de données.</i>	Aucune expérience identifiée, en open source, dans les centres de données.	Fondée
Allégation n° 12 — <i>Les sociétés de l'écosystème du client seraient domiciliées à une même adresse.</i>	Joseph Church gravite dans un écosystème d'au moins 8 sociétés, dont il est vrai que 4 d'entre elles sont domiciliées à l'adresse de sa clinique vétérinaire.	Partiellement fondée
Allégation n° 13 — <i>Le conseil financier du projet n'aurait aucun autre projet à son actif.</i>	En dehors de son intervention dans le projet Buena Vista, aucune autre implication du conseil financier dans des projets n'a été identifiée dans les sources ouvertes consultées.	Fondée
Allégation n° 14 — <i>NYGC n'aurait jamais construit ni exploité de centre de données.</i>	NYGC aurait acquis des terrains afin d'y construire des data centers. Cependant cette propriété et l'exploitation de data centers n'a pu être confirmée sur la base des informations mises à disposition et/ou accessibles en open source.	Inconclusif
Allégation n° 15 — <i>NYGC n'aurait pas les moyens d'honorer la commande.</i>	Les comptes de NYGC ne sont pas disponibles au public.	Inconclusif
Allégation n° 16 — <i>Le projet se déploierait en trois phases, dont certaines reposant sur une technologie jugée non validée.</i>	Hors scope de la mission confiée à l'Expert.	-



Allégation n° 17 — <i>Le projet ne démarrerait au mieux qu'en 2027-2028, ce qui contredirait une livraison de serveurs annoncée pour l'été 2026.</i>	Le projet lié au contrat portait sur un calendrier de développement et réception de 18 data centers à fin 2025. Le contrat prévoyait une première phase d'équipement de 4 data centers dans les 18 mois suivant la signature. Ce calendrier n'a pas été respecté.	Fondée
Allégation n° 18 — <i>Les spécifications techniques de NYGC seraient invraisemblables.</i>	Hors scope de la mission confiée à l'Expert	
Allégation n° 19 — <i>NYGC dépendrait, pour son financement, de futures signatures de clients.</i>	Hors scope de la mission confiée à l'Expert <i>L'Expert a toutefois relevé l'absence de documentation associée aux investisseurs du projet mise à disposition par 2CRSi.</i>	--
Allégation n° 20 — <i>Le partenaire « Atlas Cloud AI » n'aurait pas les capacités financières annoncées.</i>	Les comptes de Atlas Cloud AI ne sont pas disponibles au public..	Inconclusif
Allégation n° 21 — <i>Le dirigeant de ce partenaire aurait tenu des propos invraisemblables.</i>	Hors scope de la mission confiée à l'Expert	-
Allégation n° 22 — <i>Ce partenaire aurait été présenté comme client avant l'annonce officielle.</i>	Hors scope de la mission confiée à l'Expert	-
Allégation n° 23 — <i>Le site de Chateaugay aurait été présenté comme un centre de données propre et proche d'achèvement, alors qu'il s'agirait d'une centrale à l'arrêt.</i>	2CRSi a communiqué sur un data center actif à Chateaugay qui appartient à une société de Joe Church. 2CRSi a loué un site à Chateaugay d'octobre 2023 à juin 2025 avec pour objectif qu'il soit transformé en data center. Aucune preuve indiquant que le data center a été un jour actif n'a été communiqué à l'Expert. Sans visite de sites, et en l'absence d'opérations dans les états financiers de 2CRSi, il n'est pas possible de déterminer avec certitude si le site était en activité, proche de l'achèvement ou à l'arrêt.	
Allégation n° 24 — <i>L'annonce de 2CRSi relative à Chateaugay aurait précédé d'un mois l'achat du site par le client.</i>	Hors scope de la mission confiée à l'Expert	-
Allégation n° 25 — <i>2CRSi Cloud Solutions intégrerait Chateaugay et Rouses Point comme actifs en exploitation.</i>	2CRSi Cloud Solutions n'est pas une entité du groupe 2CRSi mais une ligne d'activité. 2CRSi Corp loue un site depuis mars 2020 à Rouses Point qui inclut un site de production et un data center en exploitation.	Non fondée



Un site à Chateaugay a été loué entre octobre 2023 et juin 2025 avec pour objectif d'y exploiter un data center. Ces deux sites ne sont pas des actifs de 2CRSi Corp.		
Allégation n° 26 — <i>2CRSi affirmerait avoir acquis le site de Rouses Point, alors qu'un tiers en serait propriétaire.</i>	Le site de Rouses Point n'est pas un actif de 2CRSi mais a été loué par la société depuis mars 2020. Ce site est un centre de production où sont localisés des bureaux et un data center.	Fondée
Allégation n° 27 — <i>NYGC réutiliserait à l'identique des supports de 2CRSi.</i>	Hors scope de la mission confiée à l'Expert.	-
Allégation n° 28 — <i>Un sous-domaine de 2crsi.com aurait hébergé le site d'un autre projet client, présentant 2CRSi comme partenaire stratégique.</i>	Une version du site de GREEN BUFFALO DATA, hébergée directement sous le sous-domaine de 2CRSi (demo.2crsi), est visible dans les archives de Wayback Machine pour les mois de mai, septembre et décembre 2024, ainsi que mars 2025.	Fondée
Allégation n° 29 — <i>La commande allemande aurait pour client une très petite structure, alors que la commande serait présentée comme déjà payée.</i>	Cette commande a été contractualisée avec un client allemand, , immatriculé à Munich. Les recherches d'intelligence économique confirment que le client allemand est une structure de petite taille. En l'absence de chiffre d'affaires récent publié, il n'est pas possible de se prononcer sur la capacité du client allemand à porter cette commande. Les paiements sont intervenus avant la livraison via un financement par un tiers payeur.	Fondée
Allégation n° 30 — <i>Une usine de Fremont, un temps présentée parmi les sites du Groupe, aurait été retirée sans annonce.</i>	2CRSi a loué un site de bureau et de production à Frémont de septembre 2022 à février 2024.	Non fondée
Allégation n° 31 — <i>La commande de 100 MUSD à New York manquerait de transparence.</i>	Hors scope de la mission confiée à l'Expert	-
Allégation n° 32 — <i>Le consortium ÆTHER</i>	Hors scope de la mission confiée à l'Expert	Hors scope
Allégation n° 33 — <i>Le contrat canadien aurait une partie contractante non identifiée.</i>	Le contrat canadien fait référence à une commande signée entre 2 parties ie 2CRSi et un co-contractant. Un tiers a payé la commande au nom et pour le compte de ce co-contractant. L'identité du tiers payeur n'a pas été communiquée	Partiellement fondée
Allégation n° 34 — <i>2CRSi aurait fabriqué la quasi-totalité de ses revenus et de ses projections via des parties liées non</i>	Cf ci avant dans le communiqué de Presse	Cf ci avant



*divulguées, trompant délibérément investisseurs,
régulateurs et auditeurs.*

Les allégations n° 1, 7, 8, 16, 18, 19, 21, 22, 24, 27, 31 et 32 du rapport de Grizzly Research LLC sont hors du périmètre de la mission confiée par la société à l'Expert. :